

Lettre du président de la Ligue

Bernard de Vesins

14 janvier 1927

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2011 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

Lettre de Bernard de Vesins, président de la Ligue¹

Paris, le 14 janvier 1927.

Mon cher ami,

Quoique l'on insinue le contraire, je reste au Comité directeur de l'Action française, je suis président de la Ligue et je le resterai.

Faut-il redire pourquoi ? En tant que cela peut être nécessaire, je le redirai.

Vous savez que je n'ai jamais partagé vos idées ni en philosophie, ni en morale, ni même en sociologie ; à plus forte raison je n'étais pas avec vous sur les questions de théologie ou de métaphysique. Notre accord s'est fait uniquement sur un programme exclusivement politique que je résumais à notre Congrès de novembre 1926 de la façon suivante :

... Le rétablissement de la Monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée est pour la France une question de salut public.

Nécessité d'un organe de l'intérêt général, organe permanent donc héréditaire ; responsable par sa permanence même, lié par sa nature avec l'intérêt français, donc traditionnel ; capable de le défendre contre les appétits et les compétitions des partis, donc antiparlementaire ; et apte à dégager les provinces françaises dont chacune a sa physionomie, son tempérament propre, de la tyrannie étatiste que le règne électoral ne peut que fortifier, donc décentralisé.

... Quand se présente une question où l'Eglise catholique est intéressée, le premier devoir est de s'enquérir de ce que l'Eglise pense d'elle-même et de tenir cette pensée pour une règle que l'État doit respecter.

¹ Ce texte est paru dans *L'Action française*, repris dans le recueil de 1927 intitulé *L'Action française et le Vatican*, chapitre VIII. (N. D. É.)

Quelque fragile qu'ait pu paraître à des esprits éminents un accord conclu sur une base qui semble si étroite, cet accord a duré vingt-cinq ans, dure et durera jusqu'à ce que notre politique ait atteint son but qui est la restauration de la monarchie française.

Je suis du reste bien à l'aise pour déclarer à nouveau comme je l'ai déjà fait les 9 et 16 septembre, que je crois tout ce qu'enseigne l'Église catholique ; que jamais je n'ai mis la religion au service de la politique, ni affranchi la politique des lois de la morale, que je n'ai jamais pensé à mettre en doute la réalité des dangers signalés par la lettre du Souverain Pontife en date du 5 septembre 1926 ; que, pour rendre ces dangers éloignés suivant les règles de la prudence, je n'ai rien épargné et que je continuerai à ne rien épargner, selon le devoir qui m'incombe. Sur les points où « il n'est pas toujours possible de donner une réponse absolue, définitive et universelle », je reste résolu à suivre et à faire suivre les règles de la prudence. Cela ne va pas, dans les circonstances présentes, sans une profonde douleur, dont les articles des 15 et 24 décembre ont donné l'écho poignant et nullement révolté — on peut m'en croire sur ce point.

Alors, sur le terrain de notre accord rappelé plus haut, où la juste liberté nous est reconnue, notre collaboration politique continuera comme elle a été depuis près d'un quart de siècle avec les groupements accrus de la Ligue que je préside. Sur les points où nos amis ne sont pas d'accord, vous savez que le seul moyen de voir naître cet accord est de ceux qui n'appartiennent pas à la puissance des hommes. Puisse Dieu bénir nos demandes sur ce point et aussi nos efforts sur le terrain de la politique. Ce terrain est moins élevé que d'autres où je ne reste pas inactif, mais le succès contre le gouvernement maçonnique, dit républicain, rendrait à l'Église catholique la liberté au lieu de l'oppression.

Veillez agréer, mon cher ami, l'expression de mes sentiments les meilleurs.